



BP 28
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DECISION DU PRESIDENT

N° 2020 MP 19

Objet : attribution marché de travaux de dévoiement du réseau des eaux usées – opération immobilière Terrèssens.

LE PRESIDENT,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5211-10 ;
VU le Code de la commande publique et, notamment son article R. 2122-8 ;
VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 27 juin 2017 donnant délégation au Président, notamment pour prendre toutes décisions, lorsque les crédits sont prévus au budget, concernant les marchés de travaux de moins de 250 000 € HT ;

DECIDE

ARTICLE 1 :

après mise en concurrence par consultation sans publicité, d'attribuer le marché concernant les travaux de dévoiement du réseau des eaux usées liés à l'opération immobilière privée dénommée Terrèssens, sur la Commune de Saint Chaffrey, à l'entreprise :

- SARL BLANCHARD sise 3 rue du Centre à Saint Chaffrey (05330) pour un montant de 26 425,00 € HT soit 31 710,00 € TTC ;

ARTICLE 2 :

d'imputer ces dépenses au Budget Général 2020 de la Communauté de Communes du Briançonnais.

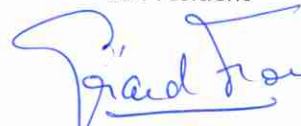
ARTICLE 3 :

Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Briançon, le

20 MAI 2020

Le Président


Gérard FROMM



Décision transmise en Préfecture le :

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déféré dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication